

Guide du citoyen



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



Table des matières

3. [Mot du maire](#)
4. [Le conseil municipal](#)
5. [Carte des districts](#)
6. [Personnel municipal](#)
7. [La Municipalité en bref](#)
8. [Histoire](#)
9. [Armoirie et slogan](#)
10. [Coordonnées importantes](#)
11. [Les communications](#)
12. [Système d'alerte citoyenne](#)
13. [Gestion des matières résiduelles](#)
14. [ÉcoCentre Bons débarras](#)
15. [Permis](#)
16. [Taxation](#)
17. [Bibliothèque](#)
18. [Organismes locaux et régionaux](#)
19. [Parcs, espaces verts, installations sportives et patinoire](#)
20. [Évènements annuels](#)



Mot du maire

Chère Spiritoise, Cher Spiritois,

Bienvenue à la Municipalité de Saint-Esprit ! Vivre à Saint-Esprit c'est faire partie d'une communauté chaleureuse et vivante qui a à cœur sa jeunesse, ses familles et ses aînés. C'est rejoindre un riche patrimoine historique et architectural où la ruralité et l'urbain cohabitent. C'est être entouré de producteurs agricoles et d'érablières, découvrir l'étendue de leurs produits au gré des récoltes et des saisons, avoir accès à divers services administratifs et de loisirs, participer à plusieurs événements et se rassembler au sein d'un village animé en toutes saisons.

Après plusieurs années à titre de conseiller pour la Municipalité de Saint-Esprit, j'ai le privilège, depuis 2021, d'en être le maire. Les membres de votre conseil municipal et moi-même avons bon nombre d'idées et souhaitons que notre milieu demeure attrayant, stimulant et sécurisant. Nous tenons à orienter nos décisions et nos projets en ayant toujours en tête le bien-être des citoyens.

Afin de faciliter votre intégration citoyenne, nous vous invitons à consulter notre site internet et notre page Facebook qui regorgent tous deux de renseignements pratiques concernant la vie municipale. Notre équipe municipale est également disposée à vous informer et vous accompagner tout au long de l'année.

À vous qui nous avez choisis, nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Au plaisir de vous rencontrer !

Germain Majeau, Maire

Le conseil municipal

- Le conseil municipal de Saint-Esprit est composé d'un (1) maire et de six (6) conseillers, représentant chacun un district.
- Tous les membres du conseil sont élus au suffrage universel lors d'élections municipales pour un mandat de quatre (4) ans.



Germain Majeau
Maire



Rachel Grégoire
District 1



Alain Robert
District 2



André Renaud
District 3



Myriam Derome
District 4

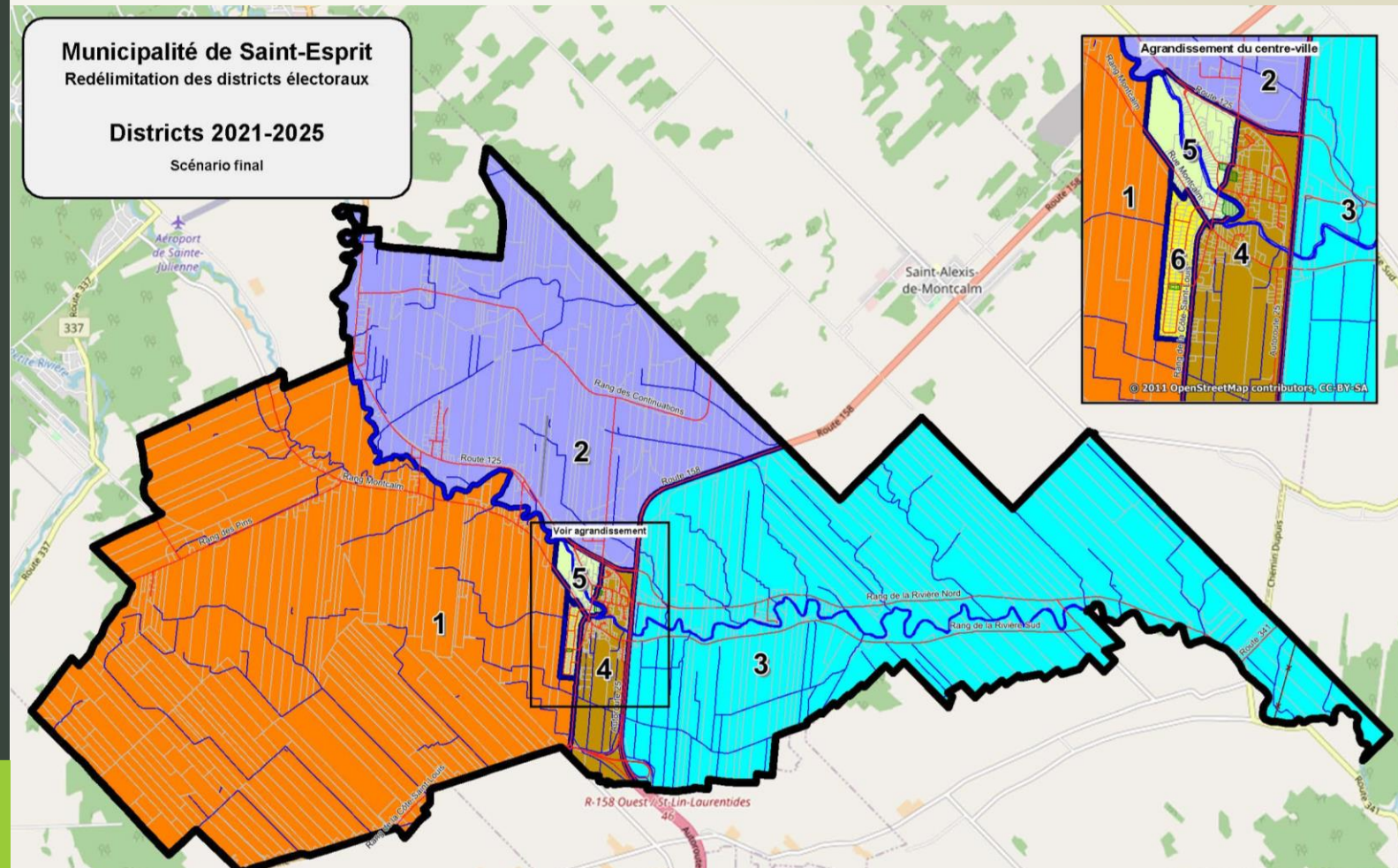


Dominique Majeau
District 5



Maxime Villemaire
District 6

Carte des districts



Personnel municipal

Direction générale et greffe-trésorerie
450 831-2114 poste 7510
dg@saint-esprit.ca

Direction adjointe et au greffe
450 831-2114 poste 7513
achaumont@saint-esprit.ca

Comptabilité
450 831-2114 poste 7519
comptabilite@saint-esprit.ca

Réception et taxation
450 831-2114 poste 0
reception@saint-esprit.ca

Direction des infrastructures et de
l'aménagement
450 831-2114 poste 7565
jfboileau@saint-esprit.ca

Travaux publics
450 831-2114 poste 7540
tp@saint-esprit.ca

Inspection municipale – Émission de permis
450 831-2114 poste 7560
inspmun@saint-esprit.ca

Coordination des loisirs, de la vie
communautaire et des communications
450 831-2114 poste 7530
loisirs@saint-esprit.ca

Bibliothèque
450 831-2274
bibliotheque@saint-esprit.ca

La Municipalité en bref



**Constitution de la
Municipalité**

1808



Population

2 350

(Décret de la population en 2024)



Superficie

54.36 km²

Gentilé: Spiritoise, Spiritois	Circonscription électorale (Canada): Montcalm
Municipalité régionale de comté (MRC): Montcalm	Circonscription électorale (Québec): Rousseau
Région administrative: 14 - Lanaudière	Mode d'élection: par district
Prochaine élection municipale: novembre 2025	Interdiction stationnement hivernal: 1 ^{er} novembre au 15 avril
Centre de services scolaire: des Samares	Abris d'auto temporaire permis du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} mai de l'année suivante
Garderies et CPE sur le territoire: Garderie Éducative St-Esprit, C.P.E. Boute-en-train, garderie Les Minis Aventuriers.	Écoles sur le territoire: Dominique-Savio et Centre de formation en santé de Saint-Esprit

Histoire

- Formellement constitué en 1808, le village de Saint-Esprit poursuit depuis une activité basée sur le mode agricole. La portion rurale de la municipalité vous fera découvrir un type d'habitation peu commune : la maison-bloc. Cette disposition en enfilades des bâtiments et des dépendances était pratique courante en Europe de l'Ouest. Dans l'Est du Canada, il n'y a que dans les Cantons de l'Est que l'on peut en voir ailleurs qu'à Saint-Esprit. Ces maisons-bloc permettent de relier les bâtiments de ferme avec la résidence.
- Aujourd'hui, le village peut compter sur plusieurs productions agricoles dont l'acériculture qui attire de nombreux visiteurs à toutes les saisons des sucres par l'exploitation de nombreuses érablières. De plus, Saint-Esprit est la porte d'entrée pour tous les passants désireux d'acheter des fruits, des légumes et des sous-produits de l'érable dans les kiosques agricoles.
- Cette ambiance vivante créée par le va-et-vient agricole et par un aménagement urbain typique concède au cœur du village son caractère unique et chaleureux qui ne se retrouve dans aucune autre municipalité de la région de Lanaudière. Plusieurs services administratifs, tels que le CLSC Montcalm, la pharmacie et une variété de petites et moyennes entreprises viennent compléter le portrait économique de Saint-Esprit. Grâce à l'agrotourisme, au cours des prochaines années nous verrons naître de nouvelles entreprises agricoles à valeur ajoutée, par l'émergence d'une cuisine régionale typique.
- Le parcours patrimonial avec codes QR vous en apprendra d'avantage sur l'histoire de la municipalité de Saint-Esprit.

<https://www.saint-esprit.ca/loisirs-et-tourisme/tourisme-et-agrotourisme/parcours-patrimonial-decouvrez-notre-histoire>



Armoirie et slogan

9

- La devise rappelant par analogie la force d'esprit du patron de la paroisse. Le Saint-Esprit invite les citoyens à être en bonne santé intellectuelle, morale et physique.

PER FIDEM AD GLORIUM
Sain d'esprit et de corps

- Le vert et l'orange doré: le vert symbolise l'agriculture, la croissance et l'espérance. L'orange doré représente le soleil, l'optimisme, la prospérité, la chaleur et la joie.
- Description des symboles:
 - La tête d'animal: la production animale
 - Les grains d'orge: la production céréalière
 - La conjonction des deux: l'importance de la production agroalimentaire
 - La feuille d'érable: l'industrie du sirop d'érable
 - L'encrier, la plume flanquée d'une croix: la culture intellectuelle et religieuse: ces deux symboles conjugués sont à la base de notre patrimoine.
- Symbolique d'ensemble

L'écusson comporte en son sein une croix dominée par la colombe, symbole du Saint-Esprit indiquant nos origines religieuses. La fleur du lys souligne nos appartenances françaises; les feuilles d'érable qui ornent l'ensemble indique notre pays d'appartenance.



Coordonnées importantes



► Mairie de Saint-Esprit

81, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

Téléphone : 450 831-2114

Courriel : info@saint-esprit.ca

Heures d'ouvertures :

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Le vendredi de 8 h à 13 h

Pour toutes urgences en lien avec les travaux publics en dehors des heures d'ouverture: 450 831-2114 option 7

► Bibliothèque Alice-Parizeau

45, rue des Écoles

Téléphone : 450 831-2274

Courriel: bibliotheque@saint-esprit.ca

Heures d'ouvertures :

Mardi : 9 h à 17 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 17 h 30

Jeudi: 12 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 12 h 30 à 19 h

Samedi: 10 h à 14 h

► Centre de services scolaire des Samares

4671, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

Téléphone: 450 758-3500

Courriel : sg@csssamares.gouv.qc.ca

► École primaire Dominique-Savio de Saint-Esprit

39, rue des Écoles

Téléphone: 450 758-3737

► Centre de formation en santé de Saint-Esprit

40, rue des Écoles

Téléphone : 450 758-3772

► Centre de santé et services sociaux du nord de Lanaudière

110, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit, (Québec) J0K 2L0

Téléphone: 450 839-3676

Les communications



► Site Web

Notre site Web a été conçu de façon à faciliter la navigation et la recherche. Vous y retrouverez les nombreux formulaires, les avis publics, les événements, les règlementations, etc.

N'hésitez pas, visitez-le régulièrement!

www.saint-esprit.com

► Facebook

Sur la page Facebook qui est toujours en évolution, vous y lirez les dernières nouvelles, les activités à venir et beaucoup d'autres informations. Consultez-la souvent.

www.facebook.com/saintespritmontcalm/

► Info + Saint-Esprit

Petit journal d'information général distribué par la poste, un petit document tellement pratique dans votre quotidien.

► Les panneaux numériques

Situés devant la mairie et au coin des rues Principale et Montcalm, vous y retrouverez plusieurs informations utiles.

► Avis publics

Les avis sont publiés sur le site internet de la Municipalité, ainsi que sur les babillards prévus à cet effet (au kiosque postal ainsi qu'à l'extérieur de la mairie).

Système d'alerte citoyenne

- Pour être informé en temps réel
L'inscription se fait en un clic : <https://avis.saint-esprit.ca/>

Une fois résident de la Municipalité, il est fortement suggéré de créer son portail citoyen en s'inscrivant à l'alerte citoyenne. Un outil numérique qui permet de vous informer rapidement lors de situation d'urgence dans la municipalité. Un message enregistré sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel selon votre choix sélectionné lors de l'inscription.

Ce système automatisé d'alerte facilite les communications avec les citoyens lors de situations telles que :

- Avis d'ébullition d'eau
- Bris d'une conduite d'aqueduc
- Fermeture imprévue de rues
- Travaux majeurs
- Inondation
- Avis d'évacuation, etc.



Gestion des matières résiduelles

Le service de collecte des matières résiduelles est offert par EBI Environnement. Une foule d'informations instructives et pertinentes se retrouvent sur leur site Web et sur leurs réseaux sociaux. <https://www.ebiqc.com/fr>

C'est dorénavant la MRC de Montcalm qui pourra vous assister dans la gestion des matières résiduelles.

Votre bac n'a pas été ramassé?

Vous voulez faire part d'un bris?

Vous avez besoin d'un bac additionnel?

Toutes autres questions?

L'équipe de la MRC de Montcalm répondra à toutes vos questions. Vous pouvez les joindre au 450 831-2182 poste 7045 ou au gmr@mrcmontcalm.com

Téléchargez l'application **Ça va où** de Recyc-Québec, sur l'App Store ou sur le Google Play Store.

Certaines grandes chaînes, entreprises ou commerces peuvent également récupérer certains objets et matières, comme des appareils électroniques, des pneus, de la peinture, etc.

Renseignez-vous avant de jeter vos matières résiduelles dans le bac à ordures!



- À chaque année, vous recevrez un calendrier des collectes.
- Il est possible d'avoir plus d'un bac à ordures. Il vous suffit seulement de vous procurer une vignette autocollante valide pour 1 an (les coûts varient à chaque année). La vignette est disponible à la mairie.
- L'entrepreneur acceptera à chaque collecte les quantités maximales de matières résiduelles suivantes : 1 bac roulant de 240 ou 360 litres par adresse (sauf dans le cas où vous avez demandé un collant pour un deuxième bac). Tout surplus sera laissé sur place. Les gros morceaux seront ramassés lors de la collecte des déchets encombrants tel qu'indiqué dans le calendrier.

Les bacs doivent être mis en bordure du chemin avant 7 h le matin de la collecte et retirés le soir de la collecte.

**Aucun bac peint ou modifié ne sera accepté.*

En hiver, il est recommandé de ne pas mettre son bac trop près de la rue afin de laisser place aux déneigeurs. Il est également recommandé de le mettre en bordure de rue le matin même avant 7 h.

Les roues des bacs doivent être orientées vers la maison.

- L'écocentre est un service offert aux citoyens de la Municipalité qui ont besoin de se départir de matières d'origine résidentielle qui ne vont pas dans les bacs roulants prévus pour les déchets, les matières recyclables ou les matières compostables.
- En tant que citoyens de Saint-Esprit, vous avez accès, avec votre pièce d'identité, au service de l'Écocentre de Sainte-Julienne.

Référez-vous à leur site internet pour connaître les heures d'ouverture
(ouvert d'avril à novembre).

<https://www.sainte-julienne.com/environnement/ecocentre-bons-debarras/>

Adresse de l'Écocentre

2456, route 125 (adjacent au garage municipal de Sainte-Julienne)

Tél. : 450 421-4656



Permis



- La Municipalité veille à ce que les travaux soient conformes aux règlements et aux normes en vigueur. Ainsi, il est nécessaire de respecter certaines étapes si vous souhaitez entreprendre un projet de construction ou de rénovation.

- **Voici quelques exemples de travaux nécessitant un permis:**
 - La construction d'une maison, d'un garage, d'un abri d'auto ou d'un cabanon;
 - L'agrandissement ou la rénovation d'une construction (bâtiment, balcon, etc.);
 - L'installation de tout type de piscine, d'une enseigne ou d'une installation septique;
 - L'aménagement d'un accès au terrain (entrée de cour).

Que ce soit pour une demande de permis standard et PIIA, une demande de subvention PIIA, une demande de dérogation mineure ou pour prendre rendez-vous, veuillez téléphoner au 450 831-2114 poste 7560.

Les formulaires ainsi que les règlements municipaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité, onglet citoyens – réglementation et permis.

Chaque année, le compte de taxes est envoyé par la poste aux contribuables.

Il est possible d'acquitter la facture de taxes en 4 versements égaux aux échéances suivantes :

• Mars (premier versement) • Juin (deuxième versement) • Septembre (troisième versement) • Novembre (quatrième versement)

Des intérêts sur les versements effectués en retard sont applicables. Cependant, les 2^e, 3^e et 4^e versements ne porteront pas intérêt si le premier versement n'est pas effectué dans le délai prescrit. Chaque versement portera intérêt distinctement, s'il n'est pas acquitté dans les délais de l'échéancier prévu à cette fin.

► Les modes de paiement acceptés :

- Paiement en ligne auprès de votre institution financière. Vous devez faire un paiement distinct pour chaque matricule et non un paiement global dans le cas où vous possédez plus d'un matricule. Le numéro de référence à utiliser est le matricule composé de 19 chiffres (sans le « F » qui le précède) ;
- Paiement au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière ;
- Par la poste en incluant un chèque ou des chèques postdatés à l'ordre de la Municipalité de Saint-Esprit sans oublier de joindre le talon de remise ;
- En argent, par chèque ou Interac à l'hôtel de ville située au 81, rue Saint-Isidore durant les heures d'ouverture.

► Évaluation foncière

L'évaluation est faite selon le marché de l'immobilier, selon des critères professionnels, et est valide pour trois ans. Une propriété est inspectée généralement tous les cinq à huit ans et la valeur de votre propriété est mentionnée sur votre compte de taxes et sur l'avis d'évaluation.

Vous pouvez consulter l'évaluation d'un immeuble sur le site internet de la municipalité sous l'onglet *Municipalité – Vie municipale – Taxation et évaluation municipales*.



Bibliothèque

La Bibliothèque Alice-Parizeau offre une foule de services à ses usagers.

Des activités (heure du conte, bricolage, club de lecture, club éco, etc.) sont organisées pour les enfants et pour les adultes, afin de favoriser la lecture et ainsi créer de nouvelles rencontres.

La bibliothèque c'est:

- GRATUIT pour tous les citoyens de Saint-Esprit
- Jusqu'à 5 livres/documents pour 3 semaines, renouvelables
- L'accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies, revues ET JEUX DE SOCIÉTÉ
- L'accès Wi-Fi gratuit
- L'accès au site biblietcie.ca
- Une multitude d'autres services à découvrir

Pour connaître les activités organisées par la Bibliothèque Alice-Parizeau de Saint-Esprit, suivez la page Facebook de la Municipalité ou de la bibliothèque.



Heures d'ouverture:

Mardi :	9 h à 17 h 30
Mercredi:	12 h 30 à 17 h 30
Jeudi :	12 h 30 à 17 h 30
Vendredi :	12 h 30 à 19 h
Samedi :	10 h à 14 h

Coordonnées de la bibliothèque

45, rue des Écoles

Téléphone : 450 831-2274

Courriel : bibliotheque@saint-esprit.ca

Organismes locaux et régionaux

- La Maison des jeunes de Saint-Esprit <https://www.facebook.com/mdj.saintesprit>
- La Rescousse Montcalm <http://rescoussemontcalm.com/>
- Centre d'action bénévole de Montcalm <https://www.cabmontcalm.com/>
- Club Optimiste Saint-Esprit de Montcalm Inc. (aide à la jeunesse)
- Club FADOQ Saint-Esprit clubfadoq.saint.esprit@gmail.com
- Association Carrefour famille Montcalm <https://www.acfmqc.org/>
- Nourri-Source Lanaudière <https://www.nourrisourcelanaudiere.org/>
- Office municipal d'habitation <https://www.orhmontcalm.com/>
- Parrainage civique Lanaudière <https://parrainageciviquelanaudiere.ca/>
- Société Saint-Vincent-de-Paul ssvp2389@gmail.com



**Société de
Saint-Vincent de Paul**



Parcs, espaces verts, installations sportives et patinoire

Comme le dit la devise, Saint-Esprit invite les citoyens à être en bonne santé intellectuelle, morale et physique.

C'est pourquoi vous avez à votre disposition plusieurs installations sportives, récréatives et parcs.

- Parc Villemaire
- Parc Desjardins
- Parc de la Rivière
- Parc des Érables
- Parc des Optimistes
- Parc École
- Parc Benny
- Parc de la rue René
- Terrain de tennis / pickleball (au parc des Érables)
- Terrain de pétanque (au parc des Érables)
- Skatepark (au parc de la Rivière)
- Terrain de baseball Le Petit Fenway (au parc de la Rivière)
- Jeux d'eau (au parc Benny)
- Patinoire extérieure (dans la cour de l'école Dominique-Savio)
- Gymnase (à l'école primaire Dominique-Savio)
- Modules de jeux (parc École, parc Desjardins et parc de la rue des lilas)
- Aire de pique-nique (au parc des Optimistes)



Évènements annuels

La Municipalité vous propose annuellement une foule d'activités et d'évènements pour les petits comme les grands, tous les mois de l'année*.

- Tournoi annuel de ballon sur glace (fin janvier, à la patinoire extérieure)
- La Fête de la relâche (fin février, début mars)
- La Grande corvée collective (avril)
- Les ventes de garage (mai et septembre)
- La Journée Nature – Fête de la pêche (début juin)
- Les festivités de la Fête Nationale (23 juin)
- La Galopade (fin août)
- Les journées de la culture (fin septembre, début octobre)
- Saint-Esprit en Fête! (septembre)
- Le tournoi de balle de rues (septembre)
- La Grande Marche Pierre Lavoie (octobre)
- L'Halloween à Saint-Esprit (31 octobre)
- Le Marché de Noël de Saint-Esprit (mi-novembre)
- Le Brunch Hommage aux bénévoles (novembre)
- Le Dépouillement de Noël de Saint-Esprit (mi-décembre)
- **Et plus encore! Surveillez le site internet et la page Facebook de la Municipalité!**

*Les dates indiquées peuvent être sujettes à changement



An aerial photograph of a small town, likely in a rural or semi-rural area. The town is characterized by a mix of residential houses, some with red roofs, and larger industrial or commercial buildings. A prominent baseball field with a dirt infield and green outfield is visible in the lower right. The town is surrounded by lush green fields and trees. In the background, there are rolling hills and a clear sky. The overall scene conveys a sense of a peaceful, established community.

Bienvenue chez vous!